

## Systèmes d'abreuvement dans l'élevage en groupe

Les premières semaines après la naissance sont d'une grande importance pour la santé et la productivité des bovins à long terme. Par conséquent, l'élevage de veaux préoccupe non seulement les éleveurs mais aussi beaucoup de chercheurs.

La tétée réciproque et un risque d'infection élevé représentent un problème dans l'élevage en groupe (voir l'édition d'avril 2018). D'un autre côté, l'élevage en groupe a de nombreux avantages. Les chercheurs Jensen et Budde (2006), originaires du Danemark, ont montré que les veaux détenus en groupe de six en comparaison aux veaux détenus en groupe de deux

- Se tétaient moins,
- Buvaient cependant plus rapidement et
- Repoussaient plus souvent les autres veaux.

Un groupe de chercheurs (De Paula Vieira et al. 2010) au Canada ont montré que les veaux détenus en groupe de deux par rapport à ceux détenus seuls

- Ont consommé plus de fourrage,
- Étaient moins bruyants après le sevrage et
- Avaient des gains de poids quotidiens plus élevés après le sevrage.

Pour terminer, une autre étude au Canada (von Keyserlingk et al. 2004) a prouvé que le nombre de tétines par groupe a également des effets. Si quatre tétines dans un groupe de trois veaux étaient disponibles,

- La tétée réciproque était moins fréquente et
- La consommation de volumes supérieurs en lait était plus lente.

D'après ces résultats et l'expérience, on peut dire que l'élevage en groupe de jusqu'à huit veaux d'âge semblable a beaucoup d'avantages. Il est nécessaire de limiter le risque de tétée réciproque en

- Satisfaisant le besoin de succion des veaux (lait à volonté dans les premières trois semaines après la naissance et tétines résistantes),
- Assurant le sentiment de satiété après l'abreuvement (règle générale : au moins 1 kg de matière sèche par jour, correspondant à environ 8 litres de lait entier par jour),
- Mettant quotidiennement à disposition, et ceci dès le début, du fourrage frais et de l'eau ainsi que d'autres distractions pour les animaux curieux ( un ballon en caoutchouc, des filets à foin, des tétines, etc.).

**Art. 38 Détenation des veaux (issue de l'ordonnance sur la protection des animaux, OPan)**

- 1 Il est interdit de détenir à l'attache des veaux âgés de moins de quatre mois.
- 2 Les veaux peuvent être attachés ou fixés d'une autre manière pour une courte durée.
- 3 Les veaux âgés de deux semaines à quatre mois doivent être détenus en groupe si l'exploitation compte plus d'un individu. Cette règle ne s'applique pas à la détention des veaux dans des igloos avec un accès permanent à un enclos extérieur.
- 4 Les veaux détenus individuellement doivent avoir un contact visuel avec des congénères.

Afin de choisir un système d'abreuvement pour l'élevage en groupe, il est nécessaire de considérer les circonstances propres à chaque exploitation ainsi que leurs avantages et les inconvénients. Trois systèmes sont en principe possibles afin d'abreuver les veaux dans le groupe avec du lait :

- Le Milk Bar
- Les seaux (un seau par veau)
- Les automates.

Les Milk Bar permettent non seulement un allaitement en parallèle, mais animent aussi les veaux à travers la proximité. Il est conseillé de mettre à disposition une tétine de plus que le nombre de veaux présents afin de permettre à un veau repoussé par les autres de trouver une nouvelle tétine. Une petite bousculade au début est souvent observée. Si les tétines sont suffisamment résistantes et le volume de total de lait élevé, les veaux les plus faibles sont capables de s'alimenter suffisamment.



Les Milk Bar peuvent être fixés facilement à l'enclos et permettent de détenir les veaux à des endroits différents, voir temporaires.

Les Milk Bar peuvent restés accrochés à l'enclos entre les abreuvements en tant que jouets.

Les Milk Bar peuvent être remplis sans difficulté à l'aide de seaux. Selon le volume de lait à verser et la distance à parcourir, l'achat d'un taxi à lait peut présenter un avantage.

## Informations pour les éleveurs

À travers un seau, il est possible d'observer exactement le volume consommé par chaque veau. Sans séparation entre les veaux, ils s'animent d'une part les uns les autres, mais d'une autre part ils leur est possible de boire au seau du voisin. Les clôtures doivent être adaptées à la taille des veaux.



Les seaux sont souvent dotés de tétines avec une perforation en forme de croix. Si un veau refuse de boire, il est nécessaire de vérifier la position de la tétine. La croix doit être droite afin de former un trou sous pression.

Si la croix forme un x, le lait ne peut pas sortir et les veaux deviennent impatients.

Les automates ont l'avantage de permettre un abreuvement de plusieurs petits volumes de lait au cours de la journée. Si le système n'est pas doté de système de fermeture, les veaux peuvent également repousser le veau en train de boire.



Afin de garantir l'approvisionnement des veaux les plus jeunes et faibles dans ce système, il est conseillé de détenir les veaux en petits groupes (de jusqu'à 8 veaux) avec des poids semblables, les différences de poids ne dépassant pas 50 kg.